

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 4

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vacances d'hiver pour les enfants de 8 à 14 ans

Qu'ils soient skieurs, adeptes du snowboard, débutants ou avancés, les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans partageront des moments formidables lors de nos camps d'hiver.

Camp d'hiver à Valbella (GR):

Date: du mercredi 27 décembre 2017

au vendredi 5 janvier 2018

Nombre de participants: 42

Coût: contribution de CHF 900.–

Location de skis ou snowboard: environ CHF 150.–

Clôture des inscriptions: 15 octobre 2017

Inscription

Les informations détaillées concernant le camp d'hiver ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles dès le 15 septembre 2017 sous <http://sjas.ch/fr/camps/Inscription/>. Une réduction de tarif est accordée dans des cas justifiés. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste.

Renseignements et informations:



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundaziun per giuven svizzeri a l'ester

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

Tél. +41 31 356 61 16, Fax +41 31 356 61 01

E-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch

Récit d'un jeune boursier

Aujourd'hui, nous donnons directement la parole à un jeune Suisse de l'étranger qui a grandi au Brésil. Paulo Wirz est arrivé en Suisse à 18 ans pour découvrir le pays de ses grands-parents. Il a obtenu il y a peu un Bachelor à la Zürcher Hochschule der Künste ZhdK (Haute école d'arts de Zurich).

«Je suis né dans la plus grande ville du Brésil, São Paulo, mais j'ai grandi dans une petite ville qui porte le nom exotique de Pindamonhangaba. Il n'y avait ni cinéma, ni théâtre, ni centre commercial et l'unique musée était fermé. En revanche, la nature était très présente. [...] Ma première rencontre avec la Suisse s'est déroulée à Pinda, par l'intermédiaire du fauteuil de mon grand-père qui était dans le salon. [...] À l'époque, je ne pensais pas que j'apprendrais un jour la langue de mes grands-parents. En 2008, juste après le collège, j'ai eu l'opportunité de partir voyager pour la première fois en Suisse [...] car j'avais décidé d'étudier la photographie. Mais j'ai d'abord dû faire mon service militaire, durant lequel j'ai suivi une formation d'ambulancier à l'école de recrues d'Airolo. [...] J'ai commencé mes études à Lausanne, où j'ai appris le français de manière assidue. Tout se déroulait comme je l'avais prévu. Mais mes études étaient très prenantes; je n'avais pas assez de temps pour travailler et gagner de l'argent. Mes parents m'aidaient financièrement mais malheureusement pas assez; je suis donc parti à la recherche de fondations sur internet. Après de nombreuses réponses négatives, je suis tombé sur l'AJAS (aujourd'hui educationsuisse) et j'ai enfin vu le bout du tunnel. Grâce au soutien d'educationsuisse et à la bourse octroyée par mon canton d'origine, Zurich, j'ai pu consacrer toute mon énergie à mes études.

Je serai toujours reconnaissant pour cette opportunité qui m'a été offerte. Sans l'aide des collaborateurs d'educationsuisse et du service des bourses, qui m'ont également soutenu lorsque je suis parti étudier à la ZhdK, je ne serais vraisemblablement pas là aujourd'hui. [...] Le pays de mes grands-parents m'a beaucoup appris et m'a ouvert de nombreuses portes. Les différentes cultures et langues de ce pays m'ont appris l'importance de la tolérance et m'ont donné les clés du vivre-ensemble. Elles m'ont certainement beaucoup aidé à évoluer. C'est en Suisse que j'ai compris qu'il faut poursuivre ses rêves et ne jamais y renoncer.»

Paulo Wirz a écrit ce récit pour notre rapport annuel 2015. Le rapport annuel ainsi que l'article complet (en allemand, p. 20–21) sont disponibles sur notre site www.educationsuisse.ch. (<http://www.educationsuisse.ch/fr/publications>)

Si vous avez des questions sur le thème de la formation en Suisse, vous pouvez contacter nos collaboratrices à Berne par e-mail ou par téléphone ou prendre rendez-vous pour un entretien personnel. Nos collaboratrices parlent français, allemand, anglais, italien et espagnol.

info@educationsuisse.ch

www.educationsuisse.ch

Tél. +41 (0)31 356 61 04

educationsuisse



educationsuisse

Alpenstrasse 26

3006 Berne, SUISSE



Place des Suisses de l'étranger: merci aux donateurs!

De mai 2015 à l'automne 2016, nous avons demandé aux Suisses de l'étranger de contribuer à la rénovation de la «Place des Suisses de l'étranger» située sur les rives du lac des Quatre-Cantons. Cette place a été achetée en 1990 grâce à une collecte de fonds réalisée auprès des Suisses de l'étranger et une aide substantielle de la Confédération qui a doublé la somme, puis elle a été inaugurée en 1991 à l'occasion de la commémoration des 700 ans de la Confédération.

Vingt-cinq ans plus tard, le temps qui passe et les événements qui s'y sont succédé ont laissé des traces visibles. En 2016, notre place a été réhabilitée en profondeur. Le gazon-gravier a été remis en état et sa surface doublée, l'alimentation électrique a été mise aux normes et étendue, le tout pour une enveloppe de près de 231 000 francs, en grande partie financée par le canton de Schwyz et des sponsors locaux. Les Suisses de l'étranger n'ont pas été en reste: 114 donateurs de tous les continents nous ont fait parvenir pas moins de 70 879 francs au total. Nous remercions ces donateurs très chaleureusement pour leur contribution!

La collecte de fonds est terminée, mais nous acceptons volontiers les nouveaux dons. Nos coordonnées bancaires:

Fondation Place des Suisses de l'étranger Brunnen, Banque cantonale de Schwyz, IBAN: CH91 0077 7002 0398 2195 1, BIC: KBSZCH22XXX.

Pour tout don supérieur à 5000 francs, la fondation fera poser une plaque dédiée aux donateurs sur la pierre commémorative posée au niveau de l'entrée de la place.

Encore tous nos remerciements!

Alex Hauenstein,
Président du Conseil de fondation de la Place
des Suisses de l'étranger
Robert Engeler,
Conseil de fondation, Sponsoring Suisses de l'étranger

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 43^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Joseph Haas, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schildt Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 31.5.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



Offre destinée aux jeunes de l'OSE pour l'hiver prochain:

Camp de ski du Nouvel-An pour jeunes aux Diablerets (VD)
du 27.12.2017 au 5.1.2018

Un programme varié au cœur des Alpes vaudoises attend les participants! Outre les cours de ski et de snowboard en petits groupes et un programme varié, ils pourront faire connaissance des autres et s'amuser. Les participants seront encadrés par des moniteurs formés et motivés. Cette offre s'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans.

www.lesbosquets.ch et www.villars-diablerets.ch

Camp de sport d'hiver pour adultes à Saas-Grund (VS)
du 27.12.2017 au 5.1.2018

Le camp d'hiver pour adultes à Grächen a remporté un vif succès. Cet hiver à nouveau, nous proposons un camp de sport d'hiver dans les Alpes valaisannes pour jeunes adultes – et ceux qui le sont restés – à partir de 18 ans. Cette année, le camp de ski et de snowboard se trouve à Saas-Grund. Voici un avant-goût du site et du domaine skiable:

www.ferienhaus-schoenblick.ch et www.saas-fee.ch

Cours d'allemand à Lucerne du 8.1 au 19.1.2018

Quatre cours le matin et des activités communes l'après-midi, ainsi qu'une famille d'accueil sympathique: nous incitons les participants à apprendre l'allemand, l'une des quatre langues officielles de la Suisse!

Subvention

Le Service des jeunes dispose de moyens lui permettant d'aider des participants rencontrant des difficultés financières. Les demandes peuvent être formulées à l'aide du lien suivant:

www.swisscommunity.org/de/jugend/beitragsreduktion

Début des inscriptions

La procédure d'inscription aux offres d'hiver débute le 15 septembre 2017.

De plus amples informations sur les offres et l'inscription sont disponibles sur nos sites internet

www.aso.ch et www.swisscommunity.org.

Contact Service des jeunes

youth@aso.ch / +41 31 356 61 00

Conseil OSE

J'ai entendu de plusieurs sources que la rente du deuxième pilier et l'AVS étaient imposables. Dois-je m'acquitter de cet impôt dans mon pays de résidence ou en Suisse, et comment dois-je procéder?

En Suisse, les rentes AVS ne sont pas imposables et ne sont pas soumises à l'impôt à la source pour les personnes domiciliées à l'étranger. Elles doivent toutefois être déclarées dans le pays de résidence et sont imposables le cas échéant. Pour obtenir une réponse officielle, vous devez vous adresser aux autorités fiscales de votre pays de résidence. En ce qui concerne les rentes du deuxième pilier, tout dépend si vous percevez une rente sur la base de rapports de travail de droit public (Confédération, canton, commune) ou pas.

Les rentes de ce type sont généralement soumises à l'impôt à la source en Suisse. Vous ne serez ainsi pas imposés dans votre pays de résidence ou alors en imputation de l'impôt versé en Suisse. Selon la convention contre la double imposition éventuellement applicable et surtout de la nationalité du destinataire (concerne les doubles nationaux qui possèdent la nationalité de leur pays de résidence), il peut y avoir des exceptions. De plus, dans les pays avec lesquels la Suisse n'a pas conclu de convention contre la double imposition, il peut y avoir une double imposition si le pays de résidence perçoit aussi un impôt sur ces rentes.

Les rentes provenant de rapports de travail de droit privé sont assujetties en Suisse à l'impôt à la source si la Suisse n'a pas conclu de convention contre la double imposition avec le pays de résidence ou si la convention contre la double imposition éventuellement applicable le prévoit. Il se peut donc qu'il y ait une double imposition lorsque le pays de résidence perçoit aussi un impôt sur ces rentes et qu'aucun accord contre la double imposition ne l'en empêche.

En ce qui concerne l'imposition du capital du deuxième pilier, voici les règles: ce capital est soumis en Suisse à l'impôt à la source. Plusieurs conventions contre la double imposition prévoient cependant une possibilité de demander un remboursement de cet impôt. En revanche, dans les pays avec lesquels la Suisse n'a pas conclu de convention contre la double imposition, la possibilité de demander un remboursement n'existe pas, ce qui peut donner lieu à une double imposition si le pays de résidence perçoit aussi un impôt sur ces capitaux et qu'aucune convention contre la double imposition ne l'en empêche.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations à ce sujet auprès de la Division chargée des conventions contre les doubles impositions du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI):

Secrétariat d'État aux questions financières internationales

Division Conventions contre les doubles impositions

Bundesgasse 3, 3003 Berne

Tél.: +41 58 462 71 29

E-mail: dba@sif.admin.ch

www.sif.admin.ch

Offres de partenaires:

La science appelle les jeunes: <http://sjf.ch/nationaler-wettbewerb-2018/>

Easyvote: <https://www.easyvote.ch>

www.facebook.com/ASOyouth